

Présents : BELLAMY M.J. SAVATIER J.C. DUPUY F. GOURDEAU E. BELLAMY J.P. RAMEIX S. MICHEL-CHAGNOT R. CALVEZ C. SONNEVILLE-COUBE B. MICHOT T.

Absents : ROUX P. a donné pouvoir à GOURDEAU E. ; MARTEAU R. ; METAIS D. ; QUESNEL F. ; PELTIER S. a donné pouvoir à BELLAMY M.J.

~~

En préambule, Madame le Maire :

- retire de l'ordre du jour le point concernant la rétrocession des réseaux et de la voirie Cité Champ Bateau, par manque d'éléments dans le dossier.
- propose d'observer une minute de silence par soutien à son collègue Maire de la Commune de Signes décédé dans l'exercice de ses fonctions.

Le Conseil Municipal,:

➤ Accepte :

- les modifications de statuts du Syndicat Eaux de Vienne- Siveer ainsi que l'adhésion des Communes de Jouhet et de Montmorillon

- l'adhésion au service de Médecine de Prévention du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vienne et refuse le retrait de la Communauté d'Agglomération de Grand Chatellerault du Centre de Gestion.

➤ Fixe le prix des repas de la cantine scolaire à compter du 2 septembre 2019 comme suit :

Enfant : 2.80 € Adulte : 5.96 € Repas allergène : 8.90 €

➤ Décide de soutenir les trois motions adoptées par le Département de la Vienne relatives à la réorganisation des services des Finances Publiques

➤ Prend en charge les admissions en non-valeur et les créances éteintes présentées par le Trésor Public

➤ Accepte de verser une subvention de 347 € à l'association « Sport et Animations de Bournand » pour l'accueil des Mosellans

➤ Approuve le nouveau contrat de fourniture d'électricité SOREGIES IDEA

➤ Demande au Conseil Départemental de rétablir la circulation à 90 km/heure sur les Routes Départementales n° 39 – 49 – 347

Bernard Sonnevillle-Coupé fait le point des travaux du gymnase qui ont pris du retard, les toilettes publiques en attente de validation auprès de la commission accessibilité, de la gendarmerie, vestiaires du stade, chaufferies du foyer Gigot et de la salle cantonale, des logements Cité Presbytère et du presbytère et de la réfection de la faïence dans le local de dépeçage de la chasse.

J.Paul Bellamy informe que la commission voirie s'est réunie le 3 septembre dernier et propose de retenir l'offre de l'entreprise RTL tranche ferme et option n° 2 et n° 3. Le conseil accepte.

France Dupuy informe que 124 enfants sont inscrits à l'école. Les travaux à la maternelle se sont déroulés comme prévu durant les vacances.

Evelyne Gourdeau informe que les travaux du lavoir sont terminés et que les pics anti pigeons ont été installés sur le toit de l'église. Elle suggère de fixer des dates pour la préparation de l'agenda 2020.

Régine Michel-Chagnot fait part du problème de vente des tickets de pêche pour l'étang. Mme le Maire informe que l'agent d'entretien J.Philippe Gillet a donné son accord pour contrôler le week-end et que la régie de recettes sera adaptée pour qu'il puisse vendre des tickets sur place pour la prochaine saison.

Le conseil municipal ne donne pas suite à la demande de la SCI de la Patte d'Oie.

➤ Prend connaissance de diverses correspondances.

Séance levée à 23 h 30.